ISDA 2010 Agriculture and Food
Innovation et Développement Durable
dans l'Agriculture et l'Agroalimentaire
Montpellier – France
28 Juin – 1er Juillet 2010
www.isda2010.net

QUAND LE « PUBLIC » ET LE « PRIVE » SE RENCONTRENT DANS LA FRONTIERE:

ANALYSE D'UNE EXPERIENCE DE DEVELOPPEMENT DANS L'AMAZONIE BRESILIENNE

Betty ROCHA *, Catia GRISA **, Paulo NIEDERLE***

* Université Federale Rural du Rio de Janeiro - CPDA/UFRRJ
Rio de Janeiro – Brasil
bettyrocha33@gmail.com

** UPR Arena / CIRAD
Montpellier – France
catiagrisa@yahoo.com.br

*** UMR Innovation / CIRAD
Montpellier – France
paulo.niederle@yahoo.com.br

Abstract — This paper analyses the results of an environmental regularization program promoted by a public-private partnership in the Brazilian region of Amazônia. This program is considered by local actors as a strategy to open the "second economic development cycle" of the municipality of Lucas do Rio Verde and it is projected in the direction of practices conformed to the international markets standards, mainly in which it concerns the incorporation of social and environmental norms in the agricultural commodities production.

Key words: development; public-private partnership; environmental regularization.

Résumé — Le présent article analyse des résultats d'un programme de régularisation environnementale dans la région de l'Amazonie brésilienne promue par un partenariat publico-privé. Ce programme est considéré par les acteurs locaux en tant qu'une stratégie pour entraîner le « seconde cycle économique de développement » de la ville de Lucas do rio Verde et il est profondément lié aux nécessités d'adéquation de la production d'aliments au marché international en ce qui concerne l'incorporation des normes socio-environnementales minimales pour la production de *commodities* agricoles.

Mots clés : développement ; partenariat publico-privé ; régularisation ambiantale.

INTRODUCTION

Depuis les années 1970 l'expansion de la frontière agricole était une priorité des plans et projets de développement au Brésil. Les objectifs présentés pour l'agriculture aux trois éditions du Plan National de Développement (PNDs) ont résultés en différentes stratégies d'appropriation productive de la terre dans l'Amazonie brésilienne et ont été responsables de l'intense flux migratoire d'agriculteurs venus des régions sud et sud-est, attirés par les bas prix de la terre et par des encouragements divers. L'évolution de la plantation de soja (et d'autres *commodities*) dans cette région débute dans cette période avec une orientation des cultures par le modèle agraire-exportateur et avec le soutien des politiques agricoles fondées sur le marché international.

L'intervention directe de l'État par des programmes complémentaires créés á l'intérieur des politiques esquissées dans les PNDs visait l'occupation productive du *cerrado*[1] et de la région amazonique, alliant de la technologie et de la productivité pour mettre à l'odre du jour un processus d'agriculture-industrie. Le *boom* de la production de grains à grande échelle et notamment l'introduction de la plantation de soja dans un champ qui comprend l'Amazonie Légale[2] n'a été possible que par l'intervention de l'État moyennant les programmes comme le PROTERRA – programme de redistribution de terres et d'encouragement de l'agroindustrie du nord et nord-est (1971), PADAP – Programme d'installation dirigée de l'Alto Parnaíba (1973), POLOCENTRO – Programme de Développement des Cerrados (1975), PRODECER – Programme Nippo-brésilien de Coopération pour le Développement des Cerrados (1978) entre autres. Les bénéfices dûs aux crédits et à la facilité d'accès à la terre par ces programmes sont responsables, au moin en partie, de la configuration et la territorialisation des « villes de l'*agribusiness* » situées dans des lieux de frontière.

D'après la catégorisation proposée par Elias (2006), une des caractéristiques marquantes des « villes de l'*agribusiness* » est l'interrelation entre campagne et ville. En d'autres termes, « dans ces villes on réalise la matérialisation des conditions générales de reproduction du capital de l'*agribusiness* » (Elias, 2006) de telle façon que la fonction de la ville est directement associée aux exigences productives du champ. La ville est tracée et programmée pour contrôler et réguler la vie campagnarde, en assurant le nouvel ordre imposé par les processus de globalisation.

Les projets de colonisation idéalisés par l'État autoritaire à travers le partenariat d'institutions publiques (fédérales ou régionales) et l'initiative privée (généralement des entreprises colonisatrices) ont été exécutés dans des espaces vus comme stratégiques au sein des politiques de développement. Cela explique a priori le présent paradoxe observé dans la région amazonique où l'expansion de la frontière s'est réalisée dans un contexte urbain, fondée sur la logique de l'« urbanisme rural » qui prévoyait l'installation des centres urbains comme base logistique pour l'ordination territoriale de la frontière (Becker, 1990)[3].

Dans ce contexte, nous choisissons trois points pour le débat : la question environnementale en ce qui concerne le déboisement des espaces de frontière, surtout dans la surface connue comme Amazonie Légale; la stratégie de développement ancrée sur la production à grande échelle de grains pour l'exportation ; et les partenariats publico-privés qui intensifient l'*agribusiness* dans la région et qui viabilisent des projets de développement visant augmenter la compétitivité des produits agricoles, suivant ainsi les normes et les exigences globales pour leur insertion dans le marché mondial.

Pour cela, nous partirons de l'analyse de quelques données concernant le travail de terrain réalisé dans la ville de Lucas do Rio Verde située au nord de l'état du Mato Grosso,

---

[1] Un type de végétation semblable à la savane, trouvée notamment au centre du Brésil.

[2] Créée en 06 janvier 1953 et régulée par le decret-loi nº 1.806, cette surface comprend les régions de l'Amazonie, de l'Acre, du Pará, de Rondônia, de Roraima et la partie ouest du Maranhão et la portion nord de Mato Grosso, totalisant ainsi une surface de 4.978.274 Km^2, ce qui représente la moitié du territoire national.

[3] Il y a de différentes conséquences de ce processus, néanmoins nous n'avons pas l'espace pour les expliciter avec détail dans cet article.

au bord de l'autoroute BR 163 et fondée à partir d'un projet de colonisation publico-privée en 1981. Cette ville a reçu des investissements et d'appui logistique du PRODECER, Programme Nippo-brésilien de coopération pour le développement des Cerrados, ce qui a été négocié entre les gouvernements du Brésil et du Japon dans le but de résoudre le problème d'approvisionnement agro-alimentaire japonais et d'impulser la plantation de soja dans le cerrado.

La présupposition qui a orienté l'étude a garantit que l'implantation de ce programme à Lucas do Rio Verde ait établi comme paradigme de développement le modèle technologique agroindustriel, permettant ainsi des concessions de lignes de crédits et l'installation d'infrastructure dans le champ capable de favoriser la professionnalisation du secteur agropastoral, une des conditions nécessaires pour une économie tournée vers l'exportation avec un haut index d'emploi de capital. Ainsi, l'interrelation campagne-ville ou rural-urbain dont on a parlé auparavant peut être constatée dans des villes comme Lucas do Rio Verde qui abrite des activités fortement liées à la production agricole environnante dont l'économie et le développement dépendent du rapport global-local typique de la société contemporaine (Rocha, 2008).

Le but de cet article est d'analyser le processus de consolidation de la première expérience collective de régularisation environnementale dans l'Amazonie brésilienne, le programme *Lucas do Rio Verde Légal*. Ce programme est né préalablement d'une initiative du pouvoir public municipal en partenariat avec une organisation non-gouvernamentale pour la préservation de la nature et postérieurement s'est transformé en un partenariat publico-privé, où des entreprises, le pouvoir public étatique et fédéral, des instituts de recherche et le syndicat des producteurs ruraux y ont été incorporés.

Les résultats préliminaires démontrent que l'initiative de régularisation ambiantale est associée à un investissement accordé collectivement entre les producteurs ruraux et le pouvoir public local afin d'élargir l'espace, la légitimité et la compétitivité dans le marché international. Cela se révèle assez important face aux réactions politiques et économiques de plus en plus fortes contre les systèmes de production social et environnementalment insoutenables, lesquelles s'expriment, par exemple, dans la prolifération même de mécanismes de contrôle et de certification des marchés de *commodities* agricoles (Ponte, 2002 ; Reardon et al., 2001). Autrement dit, au lieu de faire « un pas en arrière » dans la trajectoire de dévastation guidée par une politique agressive d'expansion de frontière agricole pendant les dernières décennies, le projet de régularisation environnementale se présente comme un pas en avant dans l'adéquation des systèmes de production aux nouvelles exigences du marché international, ce qui garantit des bases solides pour un nouveau cycle de développement de la production de *commodities* agricoles dans les villes de l' *agribusiness*.

1. UNE BREVE CARACTERISATION SOCIO-ECONOMIQUE

Lucas do Rio Verde produit actuellement 1% de toute la production brésilienne de grain et se détache comme la 11é économie de la région de Mato Grosso. Le produit intérieur brut per capita en 2007 était de R$ 34.023,00 que si comparé aux index de l'État de Mato Grosso (R$ 14.954,00) et du Brésil (R$ 14.458,00), révèle le haut index de productivité et de développement de la commune qui il y a quatre ans régistre un taux de croissance moyenne anuelle de 10%.

La structure agraire et l'utilisation de la terre témoignent de la concentration de terres pour la production à grande échelle. L'agriculture familiale se développe dans de petites surfaces appelées « *chácaras* » où il y a la production de lait et produits laitiers, d'horticulture, des fruits etc. Dans le tableau 1 nous pouvons observer que les propriétés jusqu'à 500 hectares ne représentent que 23%, tandis que celles dont la surface dépasse les 500 hectares représentent la quasi totalité, 76%. Les chiffres dénotent la concentration de la terre, notamment de celles utilisées dans la production du soja à grande échelle. Ce débat

est ratifié par la condition d'exploitation et occupation du sol, dont 57% sont utilisés pour les terres cultivées surtout pour le soja et le maïs.

Tableau 1 – Structure Agraire

Superficie	N° Propriétés	Superficie	%
Jusqu'a 10 ha	8	66,0	0,02
De 11 a 50 ha	23	611,4	0,17
De 51 a 100 ha	21	1.990,0	0,55
De 101 a 200 ha	146	28.318,0	7,76
De 201 a 500 ha	139	53.375,0	14,62
De 501 a 1.000 ha	98	72.519,0	19,87
De 1.001 a 5.000 ha	60	97.743,0	26,78
Au-dessus de 5.000 ha	6	110.364,6	30,24
Total	**501**	**364.987,0**	**100,00**

Source: Mairie de Lucas do Rio Verde, 2005

Tableau 2 – Les Cultures Temporaires Superficie Plantée (en ha)

Culture	1991	2001	2007
Coton	800	10.661	15.015
Riz	8.778	3.000	160
Maïs	4.245	77.466	175.073
Soja	36.760	175.000	215.535
Sorgho-grain	11.200	7.000	5.000

Source: Institut Brésilien de Géographie et de Statistique- IBGE

Jusqu'à 2005 les indicateurs agricoles de l'Institut Brésilien de Géographie et Statistiques (IBGE) ont relevé Lucas de Rio Verde comme le plus grand producteur national de maïs et le deuxième producteur de grains dans tout le pays. Cependant, à partir de 2005 nous commençons à remarquer un changement graduel de la production agricole. Cette stratégie des agriculteurs, voire du pouvoir public a été appelée de second cycle économique, ayant l'objectif de rendre possible la diversification de l'activité productive. Cela a entraîné des investissements dans la production animale, principalement dans l'aviculture et l'élevage porcin. Par ailleurs, l'union entre les agriculteurs, le secteur privé et le pouvoir public local a engendré l'implantation d'une agroindustrie de production alimentaire des dérivés porcins, bovins et de volailles, éléments responsables d'un nouveau flux migratoire dans la région et d'un nouveau modèle de développement.

La population résidente a pratiquement triplé dans la période comprennant 1991-2000 (tableau 1) et la constante croissance démographique peut être vérifiée dans les projections pour 2007 et 2009. Une autre donnée considérable est la préeminence de la population urbaine par rapport à la rurale, quoique l'agriculture et l'élevage pastoral soient les responsables de la dynamisation économique de la commune. Le haut index d'urbanisation de la ville met en cause la compléxité du rapport campagne-ville ou rural-urbain. Le *continuum* de cette relation dans la contemporaneité se tient dans une ambiance où les discours sur le développement sont favorisés par les processus de resignification du monde rural promue par l'ouverture des marchés, de nouvelles formes de relation de travail et de la reconfiguration du rôle de l'État (Moreira, 2006).

Cette constante croissance démographique n'as pas empêché la ville de registrer dans la même période une importante expansion de la qualité de vie de ces habitants, mesurée par l'Indicateur de Développement Humain (IDH) qu'en 1991 était de 0,762 et dans l'année 2000 a atteint la marque de 0,818, considéré le troisième meilleur de Mato Grosso.

L'analyse de ces données socio-économiques permet d'évaluer la puissance et la vitesse du développement dans cette ville, ce qui devient encore plus significatif si l'on songe que Lucas, comme ses habitants l'appellent fréquemment, est une jeune commune d'à peine 22 ans d'émancipation politico-administrative.

2. LES ANTECEDENTS QUI INFORMENT LE CONTEXTE

Dans la recherche de terrain réalisé en août 2005 pendant l'EXPOLUCAS, une foire agropastorale qui a lieu annuellement dans la ville, on a observé la mobilisation des agriculteurs, de la société civile organisée, du secteur public et privé autour du débat sur les opportunités et possibilités d'un projet conjoint pour viabiliser la verticalisation de la production et, de manière à envisager la diversification de l'économie depuis la plantation des grains jusqu'à la commercialisation de produits. La préoccupation de la population de

Lucas était de diversifier l'économie ancrée sur la production de soja et de maïs en vue de créer des emplois, des revenus et de développer la commune. Dans ce cas, la verticalisation était l'alternative trouvée pour transformer la ville de productrice de biens primaires en exportatrice de biens industrialisés.

La verticalisation se caractérise par la construction d'arrangements productifs capables d'accroître, valoriser et améliorer plusieurs aspects socioéconomiques du milieu rural tels la création d'emploi et revenus, l'agrégation de valeur à la production, la diversification du système productif, la réduction des pertes etc. (Lazzarini et Machado Filho, 1997). Conformément à Wesz Jr (2008), cette stratégie permet l'établissement de procédures qui agrègent des valeurs au produit primaire en s'appuyant sur la combinaison des activités développées : production de matière première plus le traitement et/ou industrialisation, plus la commercialisation.

Dans cette même année, Sadia S/A, une agroindustrie de production, distribution et exportation de produits alimentaires refroidis et surgelés cherchait une localité pour construire celle qui serait une des plus grandes fabriques d'aliments du pays. La ville choisie devrait atteindre certains réquisits comme être un pôle producteur de soja et maïs, avoir une bonne localisation géographique et un accès routier, offir de l'eau et de l'énergie en abondance, avoir un bon système productif attaché aux bonnes pratiques ambiantales et finalement, avoir un bon niveau de gouvernement local. En 19 septembre 2005 l'entreprise a annoncé sa décision : elle investirait 800 millions de reais à Lucas do Rio Verde pour la construction d'une unité agroindustrielle avec des abattoirs de volailles et de porcs et une fabrique de produits industrialisés permetant ainsi ce que les gestions publiques locales appelaient de deuxième cycle économique de la ville dans le but de diversifier l'activité productive.

Pourtant, l'un des préceptes de l'entreprise c'était l'adoption d'un système de production compatible avec la durabilité de l'environnement, élément très problématique à Lucas do Rio Verde vu qu'à l'époque de l'installation du projet de colonisation qui a engendré la ville il n'y avait aucune préoccupation des organisations compétentes ou des agriculteurs par rapport aux pratiques durables d'ouvertures. Cela a provoqué d'incontrôlables ouvertures de terres pour la plantation de soja et maïs sans aucun compromis de maintenir la réserve forestière exigée par le Code Forestier Brésilien édité en 1934 et actualisé par la loi nº 4.771 du 15 septembre 1965. En effet, les brèches existentes dans la législation brésilienne colaborent au déboisement de la région amazonique. Ainsi, ce que l'on observe dans les régions de frontière dans les dites « villes de l'*agribusiness* » est une expansion accélérée de la production agricole sans l'élaboration nécessaire d'un maniement soutenable d'utilisation du sol, ce qui implique de gros dégâts de l'environnement.

Insérée dans une surface qui comprend l'Amazonie Légale, Lucas do Rio Verde est situé dans une zone de transition entre deux biomes : 68,04% du territoire est localisé dans le cerrado et 31,96% dans la forêt amazonique. Figueiredo et al (2009) mettent en relief que la loi nº 4.771 du 15 septembre 1965 qui a actualisé le Code Forestier Brésilien prévoit dans son article premier, 2e paragraphe, que 80% du territoire situé dans la forêt et 35% de celui contenu dans le cerrado doivent être préservés. D'après l'auteur, Lucas n'est pas la seule commune au nord de Mato Grosso avec ses caractéristiques, toutefois elle se détache comme la pionnière dans un projet socio-environnemental qui unit des intérêts publics et privés : le Projet *Lucas do Rio Verde Legal*.

Il est possible que dans la quête de créer des conditions de base pour attirer des investissements tels comme ceux de Sadia, le pouvoir public local ait donné un pas important pour introduire un projet qui rend la ville compatible avec les exigences du marché international.

3. LE PROJET LUCAS DO RIO VERDE LEGAL

Le partenariat entre des institutions publiques (étatiques et municipales), l'initiative privée et une ONG d'insertion internationale a suscité le Terme de Coopération Technique nº 061/2006 signé le 03 août 2006 entre le Secrétariat de l'Environnement de Mato Grosso (SEMA/MT), la commune de Lucas do Rio Verde, le Ministère Public de Mato Grosso, l'Organisation non-gouvernamentale The Nature Conservancy du Brésil (TNC), le Fiagril Commerce et Représentations Ltda, le Fiagril Agromercantile Ltda, la Sadia S/A, l'Institut Sadia de Durabilité, la Syngenta Protection des cultivations, le Fertipar Fertilisants du Paraná S/A, le Syndicat Rural de Lucas do Rio Verde et la Fondation d'Appui à la Recherche et Développement Intégré du Rio Verde.

Dans sa première clause, les partenaires ont établi comme object du contrat la « régularisation socio-environnementale des propriétés rurales de la commnune de Lucas do Rio Verde, rendant compatible le développement agropastoral et la préservation de l'environnement dans la région », de façon à cartographier toutes les propriétés et à élaborer le diagnostic environnemental, en identifiant le restant forestier de chacune de ces propriétés. Ils envisagent également l'établissement des accords collectifs respectant le Code Forestier Brésilien et la promotion de la pratique de recupération ou compensation de l'impact socio-environnemental, ainsi que des impacts du travail, avec la finalité de régulariser tout le territoire suivant la législation en vigueur.

Le compromis de chaque partenaire ainsi que son contrepartie financière et/ou logistique est signé et décrit dans le Terme supracité. De façon générale, la mairie municipale exerce le leadership du programme et fournit le support financier, dont les valeurs nous ne connaissons pas, car elles ont été établies dans un contrat spécifique. La mairie a réalisé conjointement avec la TNC la cartographie géoréférencée de toutes les propriétés rurales pour présenter un diagnostic sur la situation d'utilisation et d'occupation de la terre dans le but d'identifier les impacts environnementaux conformément aux lois brésiliennes. La TNC est responsable aussi de la coordination et de l'agencement techno-financier du programme. Les entreprises Fiagril, Sadia, Syngenta et Fertipar exercent la fonction de mobilisation et sensibilisation des producteurs ruraux dans le processus de négociation pour régulariser les impacts environnementaux et du travail, fournissant un support financier en quatre parcelles de R$ 21.277,50 (chacune), totalisant le montant de R$ 340.440,00 de contrepartie pour l'éxecution de la première étape du projet. Le SEMA réalise la base cartographique numérisée et la négociation des termes d'ajustement des zones au lieu de verbaliser les propiétaires ayant causé des impacts. Le Ministère public est responsable de la surveillance des normes légales et des procédures de régularisation. Le Syndicat Rural et la Fondation Rio Verde travaillent ensemble pour mobiliser et sensibiliser les producteurs ruraux. Tous ces partenaires ont rendu disponibles l'infrastructure et les techniciens pour l'éxecution du travail sur le terrain.

Sans évaluer plus attentivement les termes du contrat entre les parties, il est intéressant pour cet article d'analyser les résultats préliminaires de ce projet qui lance actuellement la ville comme une référence nationale et internationale en ce qui concerne la construction d'une alliance publico-privée dont l'objectif est la régularisation socio-environnemental des propiétés rurales. Dans les termes du projet, l'intention est de rendre compatibles « développement et préservation environnemental » et de transformer Lucas en une « ville qui n'ait pas d'impacts forestiers, de travail, ni sanitaires dans les activités agropastorales et agroindustrielles » et de servir « d'orientation pour les processus de développement local et régional dans l'Amazonie » (Terme de Coopération Technique n° 061/2006).

La première phase s'est constituée d'un diagnostic réalisé par l'ONG International TNC en vue d'identifier les obstacles et, à partir de cela, proposer des actions pour relever les problèmes environnementaux et de travail dans ces propriétés rurales. Le résultat était la cartographie des impacts forestiers à partir des images via satellite d'une surface d'à peu près 363 mille hectares. Dans cette étape ont été dépensés environ 450 mille reais financés par les partenaires du projet, résultant dans la création d'une banque de données où il est

possible d'obtenir un diagnostic des 670 propriétés rurales à travers des images et informations collectées par des techniciens. D'après les résultats préliminaires présentés par le Secrétariat Municipal d'Agriculture, plus de 10% de la forêt qui devrait être préservée ont déjá été déboisés.

Selon Luciane Copetti, secrétaire de l'agriculture et de l'environnement de la commune, la différence de ce projet était de traiter la question de l'environnement non comme un recouvrement simplément économique pour forcer les propriétaires à régulariser leurs terres, mais de valoriser la participation de tous ce qui font partie du processus de développement de la ville. Pour cela, la secrétaire et le technicien responsable de la TNC ont invité à des réunions un à un des 370 propriétaires ruraux afin de les sensibiliser quant à l'importance du projet, en utilisant les images de satellite pour montrer la nécessité de la recupération des zones déboisées irrégulièrement. En environ 60% des fermes on a identifié 2.000 hectares de Zone de Préservation Permanente (APPs) à être reboisés. L'un des buts atteints dans cette première phase c'était la notification de 100% des propriétaires quant aux territoires à être recupérés. Quoiqu'on ait registré au début quelques cas de résistance, le résultat final est la participation de tous les agriculteurs de manière que 70% des APPs où étaient pratiqués les activités agropastorales aux sources et aux cours des rivières ont commencé à être recupérées par les propriétaires avec la plantation de végétation native suivant l'orientation et la surveillance des techniciens de la TNC.

Toutefois, pendant notre travail sur le terrain, nous avons constaté que cette participation n'est pas un reflet d'un processus de mise en conscience des agriculteurs à l'égard de la préservation forestière, mais d'un intérêt à habiliter leurs productions aux exigences légales afin d'accéder aux marchés internationaux. L'un des interviewés nous a dit : « je n'ai jamais pensé que le gouvernement me ferait planter des arbres dans le même territoire qu'auparavant il nous demandait de détruire ». Ce récit est lié au processus de régularisation de la terre promue par l'Institut National de Colonisation et Réforme Agraire (INCRA) à la moitié des années 1980, quand l'institution a stimulé les agriculteurs de la région à ouvrir le maximun de territoire dans le cerrado en vue d'obtenir la régularisation de cette terre.

Quoique les auteurs participants de l'actuel processus ne soient pas les mêmes, pour l'interviewé reste le message du gouvernement que dans le passé orientait et stimulait le déboisement, et que dans le présent financie des projets qui prévoient le reboisement de ces mêmes zones de terres. En d'autres mots, le même gouvernement qui jadis encourageait l'ouverture indistincte de la frontière exige à présent le reboisement des zones dévastées pour, de cette manière, founir la régularisation environnementale sans laquele les propriétaires n'arrivent pas à accéder certaines lignes de crédits et par conséquent ne sont pas aptes à négocier leur production dans les niches des marchés qui demandent des produits provénants des pratiques environnementalmente durables.

Dans ce cas on pourrait affirmer que la continuité du processus de développement à Lucas déjà démontré auparavant par quelques indicateurs dépend d'une action conjointe du pouvoir public local, des agriculteurs et de l'initiative privée. À partir du début du projet *Lucas do Rio Verde Legal*, la population locale a décidé pour les pratiques socialement correctes et écologiquement durables afin de garantir son propre soutien économique.

Il est très significatif que l'une des entreprises qui financie le programme est une propriété du maire de la ville, ce qui montre que dans cette réalité sociale les intérêts publics et privés s'embuent. Cela est dû au fait que dans ces villes de frontières, ou « villes de l'*agribusiness* », la structure publique et privée a été créée et organisée par les agriculteurs mêmes, des migrants qui se sont déplacés aux années 1970-1980, encouragés par la politique d'avancement de la frontière agricole. Les propriétaires ruraux de Lucas ne sont pas seulement responsables des indicateurs économiques liés à l'agriculture, mais ils sont eux-mêmes les gestionnaires publics, les propriétaires des entreprises, des commerces, des écoles, des hopitaux et d'autres institutions et s'impliquent donc dans la qualité de vie et dans les index sociaux de la commune.

Et sans doute par cette raison l'engagement dans le programme *Lucas do Rio Verde Legal* a été un processus facilité par la confluence de projets provénants aussi de la

présence simultanée des mêmes auteurs locaux dans différentes sphères du pouvoir (Dagnino, 2002), même si l'on considère les résistances initiales que, selon les sources des études, se résumaient à quelques agriculteurs plus méfiants à propos de réelles intentions du projet. En fait, le slogan du programme « Production et Environnement, une alliance de bonnes affaires » a mobilisé et envelopé les producteurs locaux dans la recupération de leurs terres, même si cela implique une réduction des zones cultivées.

On observe donc que les stratégies locales de développement sont articulées aux demandes globales. La conséquence la plus importante est que le global et le local sont articulés et produits socialement à l'intérieur des processus de globalisation. La quête des stratégies durables de développement local sont éminemment associées à la construction d'une toile de rapports économiques et sociaux complexes que quoiqu'ils puissent se soutenir à partir « d'échanges inégaux » (Santos, 2002), ils ont la fonction d'établir et valoriser les pratiques locales comme des avantages compétitives. Ces initiatives transforment le local (lieu ou territoire) en ambiance d'innovation et d'inventivité résultant ainsi la création des avantages compétitives localisées et donc « d'engendrement de virtuosités indispensables à son développemnt durable » (Delgado, 2003).

La deuxième phase du programme a pour but l'identification des mécanismes de financement et de ressources à fond perdu qui permetent l'implantation de tous les accords signés avec les producteurs dans la première phase pour la régularisation socioambiantale des propriétés. Autre préoccupation du programme est le perfectionnement des aspects technologiques pour la production durable de grains, garantant ainsi de meilleures pratiques dans l'usage des défensifs agricoles.

Somme toute, pour garantir que Lucas do Rio Verde soit la « première ville brésilienne qui n'a pas d'impacts environnementaux et de travail dans l'activité agropastorale » (Terme de Coopération, 2006) la banque de données qui est alimentée dès le début des activités du programme servira de Système de Gestion Socio-environnemental des propriétés rurales dont la respondabilité d'agencement restera en charge de la TNC.

4. CONSIDERATIONS FINALES

L'agriculture pour l'exportation du soja a été fondamentale pour l'engendrement de devises et a mis en évidence la production et les potentialités des territoires localisés dans le *cerrado* de Mato Grosso. On conclue que l'ouverture de nouveaux fronts d'expansion agricole ajustés aux stratégies tracées par les PNDs pour l'insertion de l'économie brésilienne dans le capital mondial a été pensée par l'optique du développement qui a évidémment pris en compte les opportunités ouvertes par les conjonctures favorables du commerce international.

Il faut mettre en évidence que quoique l'occupation des terres n'ait pas viabilisé l'insertion productive de tous les acteurs sociaux et qui n'ait pas assuré non plus à sa reproduction social des conditions idéales, les stratégies gouvernamentales ont toujours été en consonance avec les demandes internationales.

Ces questions nous semblent significatives vu que les agriculteurs qui ont défriché la frontière, en ouvrant sans aucun contrôle les terres du cerrado pour la production de soja et de maïs sont les mêmes qu'à présent investissent dans le reboisement de leurs propriétés et des sources des rivières, en mettant à l'ordre du jour la régularisation de l'impact environnemental et l'adéquation du système productif pour obtenir la licence et la certification de leurs produits (soit d'origne animal, soit d'origine végétal) avec un « timbre vert » qui les encadre dans l'exportation dans certains niches du marché.

Le programme *Lucas do Rio Verde* sert comme exemple d'une expérience qui allie des stratégies de développement local attachées aux exigences du marché global. En 2007, date qui a marqué le début de l'éxecution de la première phase, le programme a reçu le premier Prix Brésil de l'Environnement réalisé par les médias Journal du Brésil, Gazette Mercantile et Revue Forbes Brésil. Comme résultat de ce processus, le programme sert d'inspiration pour deux projets importants : le « Mato Grosso Legal », projet de régularisation

environnemental et agraire des communes de la région de Mato Grosso (Décret Législatif nº 20 du 30 avril 2008) ; et le « Programme plus Environnement », projet fédéral d'appui à la régularisation des immeubles ruraux (Décret-loi nº 7029 du 10 décembre 2009).

Si au début le progrès de la frontière a privilégié l'occupation économique du territoire ayant comme soutien logistiques et financiers les programmes gouvernamentaux (comme le PRODECER), aujourd'hui la configuration de la nouvelle frontière se fait à partir des partenariats publico-privés avec la participation de diverses sphères de la société qui mettent en priorité les revenus et la productivité à échelle globale, avec l'adéquation de la production aux exigences du marché international.

REFERENCES

BECKER, Berta (1990). A fronteira em fins do século XX: Oito Proposições para um debate sobre a Amazônia. In: BECKER, B. MIRANDA, M. MACHADO, L. *Fronteira Amazônica: Questões sobre a gestão do território.* Brasília: UnB; Rio de Janeiro: UFRJ. pp.15-25.

DAGNINO, Evelina (2002). Sociedade Civil, espaços públicos e a construção democrática no Brasil: limites e possibilidades. In: DAGNINO, Evelina (org.). *Sociedade Civil e Espaços Públicos no Brasil*. São Paulo: Paz e Terra, pp. 279-301.

DELGADO, Nelson Giordano (2003). Desenvolvimento local e extensão rural e pesqueira: reflexões metodológicas. In: PRORENDA RURAL-PE. (Org.). *Extensão Pesqueira: Desafios Contemporâneos.* 1 ed. Recife, PE: Edições Bagaço, 2003, v. , p. 153-167.

ELIAS, Denise (2006). Globalização e Fragmentação do Espaço Agrícola do Brasil. In: *Revista Electrônica de Geografia y Ciências Sociales*. Universidade de Barcelona, vol. X, nº 218.

FIGUEIREDO, Adriano M.R.; BONJOUR, Sandra C.M.; MARQUES, Ana Karina; MANCILLA, Gabriel D. (2009). A caracterização ambiental da pequena propriedade rural de Lucas do Rio Verde. In: 47º *Congresso da Sociedade Brasileira de Economia, Administração e Sociologia Rural*, Porto Alegre, RS.

LAZZARINI, S. G.; MACHADO FILHO, C. A. P. (1997). Limites da agregação de valor: implicações estratégicas para o agribusiness. In: *Preços Agrícolas*, Ano 11, No. 126, CEPEA/FEALQ, pp. 15-20.

MINISTÉRIO PÚBLICO DO ESTADO DE MATO GROSSO. (2006). Procuradoria Geral de Justiça. *Termo de Cooperação Técnica nº 061/2006/SEMA/MT*, 03 de agosto.

MOREIRA, Roberto (2006). As relações cidade x campo: uma necessária reflexão teórica. In: *XVIII Encontro Nacional de Geografia Agrária*. UERJ, Rio de Janeiro, RJ.

PIMENTA, Ângela (2010). Crescimento chinês e ambientalismo nórdico. In: *Revista Exame*, nº 914 de 20 de março de 2008. Disponível em http://portalexame.abril.com.br/revista /exame/edicoes/0914/gestaoepessoas/m0154877.html. Acesso em 20 de abril de 2010.

PIMENTA, Ângela (2010). Verde e pragmática. In: *Revista Exame*, nº 961 de 10 de fevereiro de 2010. Disponível em http://portalexame.abril.com.br/revista/exame/edicoes/0961/econo mia/verde-pragmatica-531131.html. Acesso em 20 de abril de 2010.

PONTE, S. (2002). The 'Latte Revolution'? Regulation, Markets and Consumption in the Global Coffee Chain. In : *World Development* . pp. 1099-1122.

PREFEITURA MUNICIPAL DE LUCAS DO RIO VERDE. (2006) *The Nature Conservancy do Brasil.*Projeto Lucas do Rio Verde Legal.

REARDON, T. ; CODRON, J.M. ; BUSCH, L. ; BINGEN, J. ; HARRIS, C. (2001). Global Change in Agrifood Grades and Standards: Agribusiness Strategic Responses in Developing Countries. In : *International Food and Agribusiness Management*, pp. 421-435.

ROCHA, Betty Nogueira (2008). O migrante nas tramas da cidade: a (re)construção simbólica do urbano na fronteira do rural**.** In: *IX Congreso Argentino de Antropologia Social. "Fronteras de la Antropología"*. Posadas, Argentina.

SANTOS, Boaventura de Souza (2002). Os processos da globalização. In: SANTOS, Boaventura de Souza (org.). *A globalização e as Ciências Sociais*. São Paulo: Cortex.

WESZ JUNIOR, Valdemar J. (2008). Agricultura familiar brasileira frente às transformações do sistema agroalimentar contemporâneo: a verticalização da produção. In: *IV Congreso Internacional de la Red SIAL*, Mar del Plata, Argentina.